VENTES A L'ENCAN.

## Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### La plus belle offre de la saison.

# La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

**Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.**

**Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.**

No 56,660—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899 de l'Hon. Juge Fred D King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant quarante pieds de face sur la première, sur une profondeur de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D Charbonnet, notaire public de cette ville, le 28me jour d'avril, A. D. 1898, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour, dans livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureaux magnifique et substantielle à cinq étages en briques cimentées, comme connue sous la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de-chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, couloir et cour cimentées. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les comforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Bosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat. 20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

## J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

### LE COTTAGE DOUBLE

**BIEN SITUE**

**Nos 700 et 702 Milan, coin Laurel;**

—ET—

**Le splendide emplacement d'affaires et résidence,**

**Longtemps occupé comme Epicerie et Buvette**

**Nos 4202 et 4204 Laurel, coin Milan,**

**SUCCESSION DE MARTIN WM VOELKEL**

**No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.**

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau, 731 rue Commune—JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 septembre 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Le cottage double en bois bien situé Nos 700 et 702 Milan, coin de la rue Laurel, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et dans la cour 2 citernes, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel se trouve ces améliorations est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désigné comme lot 24 sur un plan de 2093 lots de terre, dessiné par A. S Phelps, daté le 15 février 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard notaire, une copie lithographiée duquel se trouve dans le bureau de L. E. Kenny, notaire public; ledit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Milan, et mesurant 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Placement rémunérateur dans un quartier bien établi.

2. Le splendide emplacement d'affaires comprenant l'épicerie, buvette et résidence connus comme 4202 et 4204 rue Laurel coin Milan. Les améliorations comprennent un magasin en bois couvert en ardoises et résidence contenant magasin avec abat-vent sur la banquette, vestibule, 4 chambres, cuisine galerie; au fond du terrain citerne, grande écurie, large allée de côté, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 147, borné par les rues Laurel, Milan, Berlin et Annunciation, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 89 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Laurel et Milan; ledit morceau ou portion de terre étant composé des lots 19 et 20 sur le plan de la ville de Jefferson, fait par H.C. Brown, voyer, moins 36 pieds pris du fond.

Une excellente occasion soit pour placement ou occupation.

Conditions—COMPTANT.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes, y compris les timbres de revenu des E. U. pardevant Robert Lecler, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

G. G. KRONENBERGER, Avocat.

30sept—30—oct 1 8 15 22 29—nov 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vins, Liqueurs, Epiceries, Verreries et Vaisselles, Cash Register, Vitrines, Installations.**

**Le Contenu d'une Epicerie Bien Connue et Buvette, 4202 et 4204 Laurel, enseignure de la rue Milan. Succession de Martin Wm Voelkel, No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.**

PAR J P. HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MERCREDI 11 octobre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux Nos 4202 et 4204 rue Laurel, coin Milan, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, signé le 26 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir:—

TOUT LE CONTENU DE LADITE EPICERIE ET BUVETTE, consistant en vins, liqueurs, épiceries, verrerie, vaisselle vitrines, comptoirs, installation, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—COMPTANT.

G.G. KRONENBERGER, avocat.

30 sept—30—oct 1 5 8 à date

## GUIDE COMMERCIAL.

**PLOMBIER.**

John David Burghardt, 421 et 423 Royale entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

**PHARMACIEN.**

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

**UNE DECOUVERTE.**

Bonnes d'oreilles et diamants, 20 0/0 d'économie sur ordonnances. Palais Weisenberger, Canal et Royale de la Bourse

VENTES A L'ENCAN

## Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**MARDI, le 10 OCTOBRE.**

### JOLIE MAISON COTTAGE.

**Faisant face au Bayou St-Jean, 2ème District. (No 1001)**

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un ordre portant la date du 6 septembre 1899, et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Maria Vincenta Cuevas Bell, No 60,094 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 469, borné par le Bayou St John, les rues Génères ou Génois St Philip et Dumaine, lequel dit lot mesurant quarante pieds de face sur le Bayou St John sur cent pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage de résidence double contenant quelque quatre chambres, ayant une galerie à l'arrière, hangar, dépendances, citernes etc.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 24—oct 1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

**MARDI, 10 OCTOBRE,**

Commode Habitation en bois à un étage, avec mansarde et toit ardoisé, connu comme le No 827 rue Piété, presque en face du nouveau marché projeté pour le 9me ward.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et en obéissance à un ordre portant la date du 1er septembre 1899, et signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" dans l'affaire intitulée succession de Ann Honora Kerigan, veuve de Henry Wright, No 60,009 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Piété, Dauphine, Désiré et Bourgogne, mesurant en mesure anglaise trente-deux pieds de face à la rue Piété, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une jolie résidence en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, contenant en tout quelque neuf chambres, citerne, hangar, dépendances, etc. A une galerie sur le devant et la maison est retirée du trottoir, jardin avec buisson de roses, arbustes, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant porter sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir le fait de non aliénando, le transfert de la police d'assurance au porteur desdits billets, la clause pénale de dix pour cent honoraires d'avocat en cas qu'un procès soit nécessaire pour forcer le paiement desdits billets.

L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1899 au-dessus de son enchère.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de guerre.

V. Foules, avocat pour l'administratrice.

9sept—9 10 17 24—oct 1 8 9 10

## Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Geiden. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.**

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémaque, contenant vingt-deux lots numéroté de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Cleveland) et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémaque.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sans intimation au plus haut enchérisseur 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Autres y stipulés aux frais du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

VENTES A L'ENCAN.

## Denis & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

**Attention, Epiciers et Boulangers**

**FARINE. FOIN. AVOINE.**

**SUCCESSION DE FREDERICK A VOIGT.**

No 59 972.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet

MERCREDI, 11 OCTOBRE 1899,

à 11 heures A. M., à la boulangerie No 2124 rue Decatur, et à l'entrepôt contigu, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété décrite comme il suit, à savoir:

1372 sacs de farine,
46 barils de farine,
164 sacs d'avoine,
30 quarts de balles de foin,
50 sacs de farine,
28 barils de farine,
1 mulet.

Le tout d'après inventaire enregistré en l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

28 sept—28—oct 1 4 8 à date

## Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### SPLENDIDE Emplacement d'Affaires

—ET—

### PROPRIETE RESIDENCE,

**Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité**

A LA BARRE PUBLIQUE.

**Succession de Mme Regina Rodechtel.**

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 25 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien situées, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et estaminet, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cave, allée de côté et cours, décrite plus pleinement comme il suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Remparts et Esplanade, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Esplanade et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kaufman & Isaacs, Lehman Bahler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entreprenant et un placement payant bien. Location actuelle, $432 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant la portion de crédit, s'il y en a en des termes de un, ou un et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'état pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

## Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Emplacement d'Affaires de Choix

**1736 ET 1738 AVENUE WASHINGTON,**

**Coin de la rue Baronne.**

**A Bail jusqu'au 1er Octobre 1900, au Taux de $360 par An, avec Privilège de Renouvellement de Un à Trois Ans au même Prix**

**Successions de Mary Glenn et Ellis E. Rice, consolidées,**

**Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 32,955.**

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 6 septembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par la lettre A sur un plan dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Ory notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 22—oct 1 8 à date

**Succession de William A. Stewart.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,582—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry M. Johnson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Jas D. Ségur, Avocat.

1er oct—1 8 10

VENTES A L'ENCAN

## Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

### MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

**Succession de Henry Levy.**

No 59,960—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 81 rue de la Commune.

**MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

**OFFICE et EXCHANGE,**

**No 813 rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,**

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Geo. H. Theard juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré Marais et Toulouse, suivant un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire public de cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré 41 pieds 2 pouces et 5 lignes de large sur dans le fond, 85 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et de face au canal Carondelet, et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent un attrayant cottage élevé de terre retiré de la rue ayant hall au centre, salons avec porte à coulisse et dépense, cabinet sur un côté du hall, et 4 chambres, cabinet sur l'autre coté, grande salle à manger, gaz et les eau, et devant, côté et l'arrière, avec une autre bâtisse avec trois chambres et une grande chambre, lieux d'aisances, 2 citernes etc., le tout en bon état et connu sous le numéro municipal 1242 rue Moss.

2o Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant, et désigné par la lettre B, mesure 53 pieds 5 lignes de face au Bayou St-John et de la rue Moss, 249 pieds 4 pouces et 7 lignes du côté le plus près de la rue Bell, 68 pieds 8 pouces et 1 lignes dans le fond le séparant des lots C. et D. et une portion du lot E. et 242 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot A. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois.

3o 5 lots de terre situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, désignés par les lettres C, D, E, F et G, mesurant comme suit: les lots C, D, E et F, chacun 32 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à Hagan avenue, lot G, 32 pieds 9 pouces 4 lignes de face à Hagan avenue, lots C et D, chacun 29 pieds 3 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond les divisant du lot B les lots E, F, G, chacun 29 pieds 3 pouces lignes de large sur dans le fond divisant du lot A, sur les profondeurs suivantes, à savoir: le lot C 131 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue B 11, 130 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot D; et lot D, 130 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne le divisant du lot E; le lot E, 129 pieds 2 pouces sur la ligne de division du lot D, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot F; le lot F, 127 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot E et 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot G, le lot G 126 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot F et 125 pieds sur le côté le plus près de la rue DeSoto. Le tout vendu d'après le plan de D. E. Seghers daté le 28 août 1899, maintenant exposé à notre Exchange pour référence.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant, et la balance, si balance il y a, payable à un et deux ans en billets (on coupons à la satisfaction des vendeurs) portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par le lien et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. La propriété devra être assurée et les polices d'assurances transférées au porteur des billets, les acquéreurs assumeront les taxes de 1899 en sus du montant de leur adjudication, paieront les Internal Revenue Stamps sur les actes de vente, feront un dépôt de 10 0/0 pour garantir les ventes, et toutes les clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Joseph Duvigneaud, avocat.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 11.

## JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

**ROCHEREAU & ANDRIEU**

**AGENT D'AFFAIRES,**

**913 rue Gravier**

VENTES A L'ENCAN

## Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de J. A. C. Wadsworth**

**Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.**

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E. du 1/4 S. O. de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range 8. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; un dépot de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

## SOARDS'

**1899 | Nouvelle-Orléans | 1899**

### CITY DIRECTORY.

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher im édiatement

DIRECTORY DE LA VILLE....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats-Unis sur reçu du montant.

**L. SOARDS, Editeur.**

**606 Place Commerciale.**

**NOUVELLE-ORLEANS, LNE.**

21 fév—

## CHEMINS DE FER.

### Chemin de fer Louisville & Nashville.

**ENTRE ET SUR**

**EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN**

**Pour Montgomery, Birmingham Vashville, Louisville, Cincinnati Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.**

**DIRECTE SANS CHANGEMENT**

| No. | Arrivées | No. | Départ |
|---|---|---|---|
| 3 fast mail | 7:40 am | 2 fast mail | 7:45 pm |
| 5 limited | 8:30 pm | 4 limited | 11:15 am |
| 8 Coast tous les jours dim ex | 4:00pm | 7 Coast tous les jours (dim ex) | 8:55 am |
| 15 Dim Exc | 9:45 pm | 14 Dim Exc | 8:00am |

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
O. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—an 31 déc

## ILLINOIS CENTRAL

**Arrivées et départs en effet le 9 avril 1899**

| Départ. | Arrivée. |
|---|---|
| **Chicago et St-Louis Limited.** | |
| No 4, départ 9 A. M. | No 3, arrive 7:45 P. M |
| Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans. | |
| **Louisville & Cincinnati Limited.** | |
| No 4, départ 9 A. M. | No 3, arrive 7:45 P. M. |
| Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte. | |
| **Fast Mail.** | |
| No 2, départ, 8:00 P.M. | No 1, arrive 7:35 A. M |
| Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago. | |
| **Louisville & Cincinnati,** | |
| No 2, départ 8:00 P. M. | No 1, arrive 7:35 A. M. |
| Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement. | |
| **Local Mail and Express.** | |
| No 24, départ 7:00 A. M. | No 23, arrive 10:00 P. M. |
| Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires. | |
| **McComb City Accommodation** | |
| No 32, départ 5:30 P. M. | No 31, arrive 9:30 A. M. |
| **Yazoo & Mississippi Valley R. R** | |
| No 6, départ 4:00 P. M. | No 5, arrive 10:40 A. M. |
| Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City. | |
| **Local Day Express.** | |
| No 22, départ 8:00 A. M. | No 21, arrive 5:50 P. M. |
| Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires. | |
| **Baton Rouge Accommodation.** | |
| No 34, départ 4:20 A. M. | No 33, arrive 9:20 A. M. |
| S'arrête à toutes les stations. | |

**Bureau des billets, St-Charles et Commune.**

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A
Asc. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

**Bureau de Billets de la Ville.**

**Coin St-Charles et Canal**

**Depot de Passagers,**

**Tête de l'Avenue Esplanade**

**TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.**

| Départs. | Arrivée |
|---|---|
| Express de la Galtzar née. | |
| No 10....8:40 p. m. | No 9....7:56 a. m. |
| Express du Texas et du Mexique. | |
| No 18....8:50 a. m. | No 17....7:40 p. m. |

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 9 et 10 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Touriste Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mercredis, vendredis et samedis soirs pour San Francisco direct. 8ov—1an

VENTES A L'ENCAN

## Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

### MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

**Succession de Henry Levy.**

No 59,960—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 81 rue de la Commune.

**MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

**OFFICE et EXCHANGE,**

**No 813 rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,**

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Geo. H. Theard juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Baronne, Sixième et Carondelet, désigné par la lettre A sur un plan dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 5 août 1887, annexé à un acte passé pardevant B. Ory notaire, le 5 août 1887, d'après lequel plan, le dit lot mesure trente pieds de face sur l'avenue Washington, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin de l'avenue Washington et la rue Baronne.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en un deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, timbres du revenu de l'intérieur aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 sept—9 10 17 22—oct 1 8 à date

**Succession de William A. Stewart.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,582—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry M. Johnson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Jas D. Ségur, Avocat.

1er oct—1 8 10

VENTES A L'ENCAN

## Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de J. A. C. Wadsworth**

**Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.**

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E. du 1/4 S. O. de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range 8. E. sur les suivants.

Termes—Une